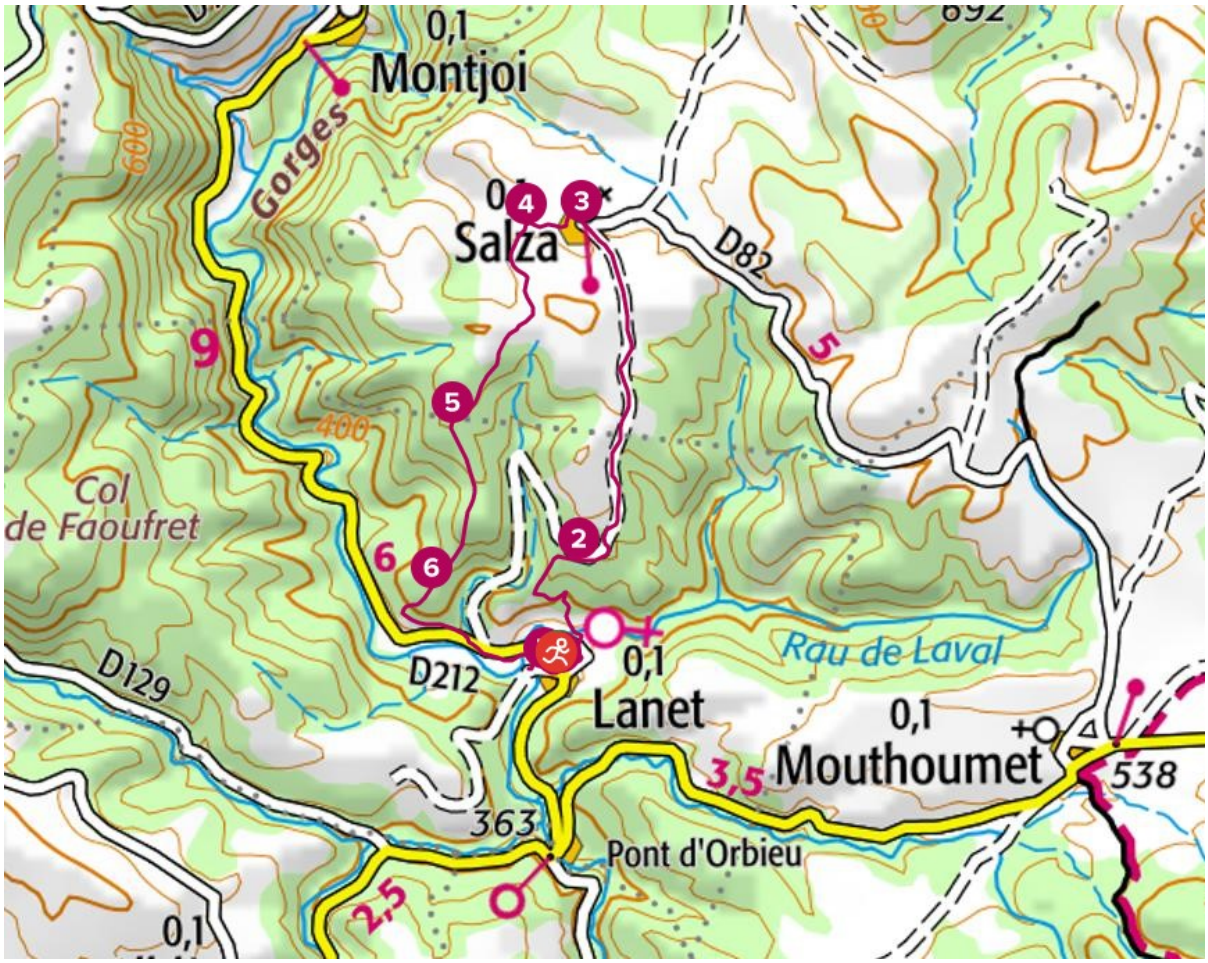
# A TIRE D'AILES




| Infos Pratiques | |
|---|---|
| **Distance** | 6.9 km |
| **Durée *(moyenne)*** | 02h30 |
| **Niveau** | Moyen |
| **Dénivelé** | 301 m D+ |
| **Départ** | LANET |
| **Balisage** | Jaune PR |

## Votre itinéraire

**1** Au croisement entre la D212 et l'avenue de la Condamine (stèle de départ), monter à gauche par la

route. À la croix de rogations (cairn 4), tourner à gauche, passer devant l'église, franchir le gué, puis gravir l'ancien chemin de Lanet à Salza. Entrer dans la forêt (qui gagne du terrain sur les anciens champs, (cairn 5). Ignorer le chemin à gauche.

**2** Emprunter la route en montée à droite dans les chênes (cairn 6). Passer la ferme et continuer par le chemin qui traverse la « coupure verte » (zone de débroussaillement entretenue par le bétail, (cairn 7) puis le plateau de Salza (troupeaux de vaches Aubrac, (cairn 8). Après la croix de rogations (cairn 9), gagner Salza (cairn 10).

**3** Passer la petite place (jadis utilisée comme aire de battage, (cairn 1 et 2) près de l'église. Descendre à gauche par la route bordée de jardins (où étaient cultivés les fameux navets de Salza, (cairn 3). Au pied du village, continuer par la route à droite (ouest).

**4** Prendre le chemin à gauche (vue sur les gorges de l'Orbieu, (cairn 4). Il traverse le plateau agricole (cairn 5).

**5** Descendre par le sentier à gauche dans les bois (royaume des sangliers, (cairn 6). La variété des arbres se diversifie (cairns 7 et 8) puis le chemin s'élargit.

**6** Sur l'épaule, dans la courbe, descendre par le sentier à gauche. Il sort du bois (cairn 9) et vire à gauche. Emprunter la D 212 à gauche pour rejoindre Lanet.

**7** Environ 400m plus loin, un chemin à droite permet l'accès à Moulin Neuf, au bord de l'Orbieu (cairn 1) ; (autour du château XIIIe – (cairn 2) - s'organise le village de Lanet, dont le nom est issu du mot « laine », (cairn 3)), (A/R 1 kilomètre environ). Après avoir fait cet aller retour, continuer sur la D212 pour rejoindre la stèle du départ.

## Préconisations

Attention, le risque incendie est souvent élevé, en particulier l'été, et peut entrainer des fermetures de massifs. Renseignez-vous avant de partir en consultant la carte du risque incendie pour les activités de pleine nature.

Feux strictement interdits. Ne fumez pas et ne jetez jamais de mégots dans la nature. Les incendies sont nombreux et catastrophiques dans notre région. En cas d'incendie ou d'accident : donnez l'alerte 18 ou 112 à partir d'un portable.

Protégez-vous du soleil et emportez de l'eau en quantité suffisante.

Évitez la cueillette des fleurs et des plantes. Emportez tous vos déchets. Refermez les clôtures et tenez les chiens en laisse dans les espaces de pâturages, les villages et les zones protégées.

Parcours VTT : les itinéraires sont souvent partagés avec les randonneurs ou d'autres usagers (voitures, tracteurs etc.). Soyez prudents et anticipez toujours qu'un piéton peut être présent au détour d'un virage pour avoir le temps de freiner si nécessaire. Les piétons sont par principe prioritaires, ralentissez lors des croisements ou arrêtez-vous si la configuration du terrain vous y oblige.

Merci et bonne randonnée !

## En savoir plus

https://www.tourisme-corbieres-minervois.com/balades-et-randonnees/a-tire-dailes/